

RÉFORME INFIRMIÈRE 2026 :

LE NOUVEAU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

LES CHIFFRES CLÉS DE LA FORMATION

180 ECTS

- **66 ECTS** : enseignement clinique
- **114 ECTS** : enseignement théorique et pratique

Une formation de 3 ans (6 semestres) délivrant un grade de Licence (niveau 6), reconnue dans le parcours universitaire.

4 620 Heures de formation



2 310 H Formation clinique
1 890 H Enseignement théorique
420 H Autonomie

13 Compétences métier

Un ensemble de 13 compétences clés permettant aux professionnels de santé de diagnostiquer, soigner, coordonner et accompagner, tout en intégrant des enjeux écoresponsables et organisationnels.

ORGANISATION DES STAGES

66 semaines de stage sur 3 ans

1 SEMAINE = 1 ECTS



S1 : 5 sem S3 : 13 sem S5 : 14 sem
S2 : 7 sem S4 : 13 sem S6 : 14 sem

(Modulation selon les alternances des IFSI)

À partir de 2028 :

Tous les lieux de stages devront disposer d'un dossier d'agrément.



Semaine type

Chaque semaine type comprend environ 30 heures d'enseignement encadré + 5 heures d'apprentissage personnel.



Simulation en santé

Jusqu'à 10% des stages peuvent être réalisés en simulation.

LES 5 DOMAINES D'ENSEIGNEMENT



DOMAINE A :

SCIENCES INFIRMIÈRES ET RAISONNEMENT CLINIQUE

(15 ECTS)



DOMAINE B :

PRATIQUES CLINIQUES INFIRMIÈRES, QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

(45 ECTS)



DOMAINE C :

PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

(21 ECTS)



DOMAINE D :

COMMUNICATION, TRAVAIL EN ÉQUIPE & LEADERSHIP

(12 ECTS)



DOMAINE E :

DÉMARCHE SCIENTIFIQUE, RECHERCHE ET MÉTHODOLOGIE

(21 ECTS)

TYPLOGIE DE STAGES

À privilégier en 1ère année :



- Vulnérabilité
- Soins aigus

Obligatoire durant la formation :



- 5 semaines en psychiatrie



- 5 semaines en santé de l'enfant



Soins aigus



Soins stabilisés



Vulnérabilité



Soins primaires

Un minimum de 5 semaines est exigé par typologie

MODALITÉS DE CERTIFICATION & DIPLÔME



OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTAT (DEI)

Validation des 180 ECTS + stages + AFGSU niveau 2



VALIDATION DES COMPÉTENCES

Validation des UE (note ≥ 10) + compétences acquises en stage validée par le jury semestriel



CONDITION DE PASSAGE

Validation des deux semestres ou au moins 51 ECTS sur 60 répartis sur l'année

ACTEURS DES STAGES



- Référent pédagogique
- Référent handicap
- Référent de stage
- Maître de stage
- Tuteur de stage
- Professionnels de proximité
- Mentorat, VSS, portfolio

RÉFORME INFIRMIÈRE 2026 : LE NOUVEAU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

TABLEAU DES COMPÉTENCES ET DOMAINES (180 ECTS)

DOMAINE A 15 ECTS



SCIENCES INFIRMIÈRES ET RAISONNEMENT CLINIQUE

COMPÉTENCES

C1 Élaborer le diagnostic infirmier

C2 Définir les interventions (déontologie, éthique, co-construction)

DOMAINE B 45 ECTS



PRATIQUES CLINIQUES ET GESTION DES RISQUES

COMPÉTENCES

C3 Réaliser des soins, consultation IDE

C4 Prescrire produits de santé et examens complémentaires

DOMAINE C 21 ECTS



PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

COMPÉTENCES

C5 Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé communautaire

C6 ETP, prévention, dépistage

C7 Éducation et communication sur les enjeux environnementaux

DOMAINE D 12 ECTS



COMMUNICATION, TRAVAIL EN ÉQUIPE & LEADERSHIP

COMPÉTENCES

C8 Organiser une structure d'exercice

C9 Organiser les activités de soins, transmettre via outils numériques

C10 Accompagner pairs, apprenants et autres professionnels

DOMAINE E 21 ECTS



DÉMARCHE SCIENTIFIQUE, RECHERCHE & MÉTHODOLOGIE

COMPÉTENCES

C11 Mettre en oeuvre le processus d'amélioration continue des soins

C12 Analyser des données scientifiques et professionnels

C13 Formaliser des documents professionnels

EEP :

Enseignement et encadrement pédagogique

17H (CM, TD, TP)

TACA :

Travail d'appropriation des connaissances en autonomie

3H

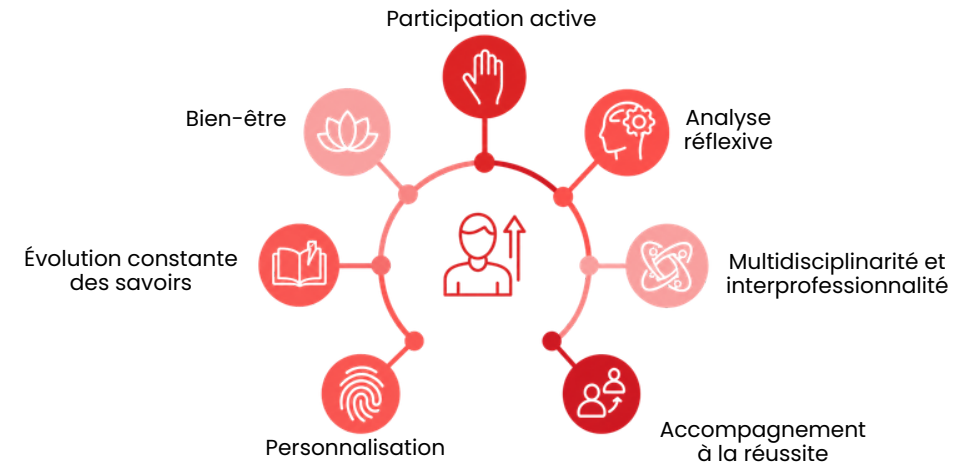
TPC :

Travail personnel complémentaire

7H

1 ECTS ≈ 27 HEURES (Modulation possible à partir du S3)

LES 7 PRINCIPES PÉDAGOGIQUES



PARCOURS ET PASSERELLES



Existences de dispenses et passerelles avec :
des parcours d'accès spécifiques
des parcours de formation adaptés